

AFDD

ASSOCIATION FRANÇAISE DES DOCTEURS EN DROIT
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE DECRET DU 28 FEVRIER 1966
Siège : 11, place Dauphine – 75001 Paris

Courriel de l'association : contact@afdd.fr

Site internet : www.afdd.fr

Prix de thèse de droit de la famille et des personnes AFDD 2020

REGLEMENT DU CONCOURS

- Le concours du prix de thèse du droit de la famille AFDD – LexisNexis – INFN est ouvert à toutes les thèses en droit privé, français ou international, histoire du droit soutenues en France ou dans un pays francophone entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2018.
- Le concours a pour objet d'attribuer les distinctions suivantes :
 - le prix de thèse du droit de la famille AFDD 2020 d'un montant de 1 000 € ; les 2^e et 3^e prix d'un montant de 500 € ;
 - la publication de la thèse ayant reçu le premier prix dans la collection de l'INFN ;
 - un abonnement et des ouvrages LexisNexis ;
 - en outre, le jury pourra distinguer des thèses en leur attribuant une mention assortie d'un prix de 500 €.
- Le dossier de candidature doit comporter :
 - un curriculum vitae de l'auteur avec ses adresses postale et électronique ;
 - une copie de la pièce d'identité de l'auteur (carte nationale d'identité ou passeport) ;
 - un exemplaire « papier » de la thèse ;
 - un exemplaire numérique de la thèse (sur CD ou clé USB) ;
 - une copie du rapport de soutenance de la thèse.
- Le dossier complet de candidature doit être envoyé ou remis **au plus tard le 12 juillet 2019** à l'adresse suivante : *Concours de thèses de droit de la famille AFDD – LexisNexis – INFN* :

INFN

À l'attention de Mme Jézabel JANNOT

35, rue du Général Foy

75008 PARIS

- Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.
- Le jury du concours est composé des membres de la commission Droit de la famille de l'AFDD. Un rapport sera établi pour chaque thèse retenue en vue du concours et les décisions du jury seront prises à l'issue d'un vote des membres de la commission Droit de la famille.
- À l'issue des délibérations du jury, le secrétaire général de l'AFDD informera les bénéficiaires des prix et mentions qui seront attribués.
- Les exemplaires « papier » des thèses pourront être retirés au siège de l'INFN, 35 rue du général Foy 75008 PARIS, à l'issue du concours.
- La cérémonie de remise des prix et mentions se déroulera au début de l'année 2020.